

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

LE 2 AVRIL 2020

Adopté à la séance du 2 juin 2020

Sont présents : M^e Morton S. Minc, président

M^e Josée Bédard
M^e Hélène Bédard
M^e Julie Charbonneau
M^e Marie Charest
M^{me} Suzanne Danino
M^e Lise Girard
M^{me} Jill Leslie Goldberg
M^e Natalie Lejeune
M. Michel Marchand
M^e Lucie Nadeau
M^{me} Nancy Rhéaume

Sont absents : M^e Marie-Josée Corriveau
M. Simon Julien
M^e Patrick Simard

1. Ouverture de la séance

La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 de ces *règles*.

Il est prévu à l'avis de convocation transmis aux membres du Conseil qu'elle se termine le 2 avril 2020 à 18 h.

2. Modification à la composition d'un comité d'enquête

▪ Dossier 2019 QCCJA 1101

ATTENDU QUE le 17 septembre 2019, un comité a été constitué par le Conseil de la justice administrative pour enquêter sur la plainte déposée le 3 avril 2019 par Patrick Simard à l'égard de Bernard Duchesneau.

ATTENDU QUE le 11 mars 2020, M^e Anne-Marie Forget, nommée pour siéger à ce comité, informe le comité d'enquête qu'elle se récusait;

ATTENDU QUE le 19 mars 2020, M^e Sylvie Lambert, désignée comme substitut de M^e Anne-Marie Forget pour siéger à ce comité, informe le comité d'enquête qu'elle refusait cette assignation;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre de la Régie du logement pour siéger à ce comité en application de l'article 8.4 de la *Loi sur la Régie du logement*.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M^e Morton S. Minc, il est résolu de désigner M^e André Gagnier pour siéger à ce comité en remplacement de M^e Anne-Marie Forget.

3. Levée de la séance

La séance est levée le 2 avril 2020 à 18 h, comme indiqué à l'avis de convocation.

Le président du Conseil,

M^e Morton S. Minc